

En témoignage de quoi j'ai apposé mon sceau en ce 27^e jour de janvier, en l'année du Seigneur 1983 et en la 207^e année de l'indépendance des États-Unis d'Amérique.

Le Canada n'a pas suivi l'exemple du président en 1983. Toutefois, je propose que notre Parlement proclame une journée de prière au Canada au début de 1984, une journée au cours de laquelle nous pourrions tous prier pour la paix et la fraternité dans le monde.

• (1415)

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA LOI SUR LA LIMITATION DE LA PROPRIÉTÉ DES ACTIONS DES SOCIÉTÉS

ON DEMANDE QUELLE EST LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Brian Mulroney (chef de l'opposition): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de la Consommation et des Corporations, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Vendredi dernier, le ministre a indiqué que le caucus libéral appuyait unanimement le projet de loi S-31. J'aimerais donc savoir s'il est toujours de cet avis, et s'il a l'intention de procéder à l'étude de son projet de loi.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le ministre de la Consommation et des Corporations sera à la Chambre dans quelques minutes, mais je peux dire au chef de l'opposition que le caucus a examiné cette question et a fait des suggestions au cabinet. Le projet de loi S-31 est étudié au Sénat, et comme la Chambre songe à ajourner d'ici peu, il est évident qu'il ne sera pas possible de débattre et d'adopter ce projet de loi d'ici la fin de la présente session. Le caucus...

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Je me demande pourquoi mes honorables collègues d'en face s'étonnent, parce qu'ils savent fort bien que nous considérons la possibilité d'une nouvelle session d'ici peu, et le projet de loi comme plusieurs autres qui sont au Sénat et à la Chambre aussi, un grand nombre de projets de loi ne réussiront pas à recevoir la considération de la Chambre d'ici la fin de la présente session. En ce qui concerne le programme législatif de la session suivante, le chef de l'opposition devra attendre la présentation du programme législatif en question. Mais comme l'honorable chef de l'opposition le sait, les membres du caucus du Québec ont suggéré qu'avant de procéder à l'étude d'un nouveau projet de loi durant la prochaine session il y ait des consultations additionnelles avec les milieux d'affaires et les provinces.

M. Mulroney: Alors je tiens pour acquis, monsieur le Président, que le ministre voulait dire non par sa réponse.

Questions orales

Mais vu que madame le ministre est arrivée, j'aimerais lui dire en ce qui concerne le projet de loi S-31 que le député de Longueuil a déclaré ce matin que «le projet de loi S-31 est déjà mort».

Compte tenu de cette déclaration peu équivoque, est-ce que le ministre a l'intention de laisser mourir le projet de loi au *Feuilleton* du Sénat ou de poursuivre ses démarches?

[Traduction]

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, bien sûr, les événements suivront leur cours et, pour ce qui est de l'avenir du projet de loi S-31, je dirais au chef de l'opposition, et je suis très contente que le joueur d'orgue en chef ait posé la question aujourd'hui, nous en discuterons avec le monde des affaires. Si la Chambre est prorogée, les événements suivront leur cours et le projet de loi expirera au *Feuilleton*. Le gouvernement, notre caucus, et même les membres du caucus québécois qui ont fait une déclaration ce matin ont donné leur accord de principe au projet de loi S-31.

[Français]

L'OPPOSITION DE CERTAINS DIRIGEANTS D'ENTREPRISES DU QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Brian Mulroney (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse toujours au ministre, 21 dirigeants d'entreprises du Québec, tous des individus—le ministre est en train de se faire «coacher» par le ministre des Finances, je peux attendre un moment—tous des individus raisonnables et respectés à travers la province, 21 dirigeants d'entreprises ont écrit au ministre... Je sais que cela fait mal aux députés libéraux du Québec. Je sais que cela fait mal. Ils sont en train de changer leur fusil d'épaule, mais on va les voir l'un après l'autre, cela je le garantis. Ma question est la suivante, monsieur le Président; 21 dirigeants d'entreprises du Québec ont écrit au ministre ce matin, si je ne m'abuse, faisant état de leur opposition farouche au projet de loi, est-ce que le ministre a l'intention de tenir compte de cette expression d'opinion provenant de gens raisonnables et sérieux du Québec dans sa décision en ce qui concerne le projet de loi S-31?

• (1420)

[Traduction]

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, voici ce que je répondrais au chef de l'opposition: s'il veut citer des chiffres, je peux en faire autant.

Des voix: Oh, oh!

Mme Erola: Les partisans de ce projet de loi sont nombreux au Québec. Si le chef de l'opposition et les membres de son caucus ont suivi les événements de près, ils savent que, selon la *Gazette*, ce projet de loi sert les intérêts des Québécois autant